

MÉTROPOLE EUROPÉENNE DE LILLE



Conseil métropolitain

12 mai 2026

→ **Budget**

MEL Dossier de presse



Sommaire

- 5 **Édito du Président**
- 6 **Un budget de 2,4 milliards d'euros : près de 900 millions d'investissement pour l'avenir du territoire**





Un budget, c'est avant tout un projet. Celui que nous présentons aujourd'hui traduit concrètement les priorités que la majorité métropolitaine s'est fixées pour ce mandat : investir pour l'avenir, améliorer le quotidien des habitants de nos 95 communes, et gérer les deniers publics avec rigueur et responsabilité.

Ce budget s'élabore dans un contexte exigeant. Comme toutes les collectivités, la MEL doit composer avec une croissance économique modeste, les effets persistants de l'inflation sur ses dépenses, et une réduction des dotations et compensations versées par l'État, qui représente en 2026 un manque à gagner de 32 millions d'euros par rapport à l'année précédente. C'est une réalité que nous prenons en compte. Elle nous oblige à être rigoureux, inventifs et à faire des choix.

Et ces choix, nous les assumons pleinement. Plutôt que de réduire notre niveau d'action, nous avons fait le pari de la maîtrise : contenir nos dépenses de fonctionnement pour préserver notre capacité à investir. Car c'est par l'investissement que l'on transforme un territoire, que l'on crée les conditions d'un meilleur cadre de vie et que l'on prépare l'avenir.

Avec près de 900 millions d'euros consacrés à l'investissement en 2026, la MEL confirme son ambition pour le territoire. 900 millions d'euros pour moderniser nos transports en commun, renouveler les rames de métro et de tramway, préparer les futures lignes structurantes avec le projet Extramobile. 900 millions d'euros pour accélérer la transition écologique, rénover nos réseaux d'eau et d'assainissement, lutter contre la pollution et préserver nos espaces naturels. 900 millions d'euros pour soutenir le logement, rénover les quartiers prioritaires et aider les familles les plus fragiles à se loger dignement.

Ce sont des investissements concrets, visibles, utiles. Des investissements qui améliorent le quotidien des habitants, qui soutiennent l'activité économique sur notre territoire et qui préparent la métropole de demain. Chaque euro investi aujourd'hui, c'est un service rendu, une infrastructure modernisée, un quartier transformé.

Ce premier budget de mandat, nous l'assumons pleinement. Il dit qui nous sommes, ce en quoi nous croyons et ce que nous voulons pour la métropole lilloise : un territoire qui avance, qui innove, qui protège et qui se prépare avec détermination à relever les défis de demain.

Éric Skyronka

Président de la Métropole Européenne de Lille

Un budget de 2,4 milliards d'euros : près de 900 millions d'investissement pour l'avenir du territoire

■ **Premier budget du mandat du président Éric Skyronka, le budget primitif 2026 de la Métropole Européenne de Lille traduit les ambitions de la majorité métropolitaine pour le territoire. Avec 2,4 milliards d'euros, la MEL confirme sa volonté d'investir pour accélérer la transition écologique, améliorer le cadre de vie et répondre aux besoins du territoire et des Métropolitains, dans un contexte de contraintes financières accrues. Ce budget met l'accent sur l'investissement, avec près de 900 millions d'euros dédiés à l'avenir du territoire, grâce à une gestion financière saine et responsable. Les dépenses de fonctionnement restent maîtrisées, témoignant de l'effort de rigueur mis en œuvre.**

Malgré un contexte difficile, la MEL maintient le cap

Chaque année, la MEL vote son budget primitif. C'est le document qui fixe combien elle va dépenser et pour quoi : les transports, les routes, le logement, l'environnement, les équipements sportifs et culturels... Ce budget se construit dans un contexte économique que la MEL ne maîtrise pas entièrement, et 2026 ne fait pas exception.

L'inflation, c'est-à-dire la hausse générale des prix, a fortement pesé ces dernières années sur les finances des collectivités, comme sur celles des ménages. Dans ce contexte de grande incertitude en matière d'inflation, les effets continuent de se faire sentir en 2026, rendant plus complexe encore la planification budgétaire et la conduite des politiques publiques. Dans le même temps, la croissance économique reste faible, à peine +1 % dans l'Hexagone, ce qui limite les rentrées fiscales.

Mais la contrainte la plus directe vient de l'État. Pour comprendre pourquoi, il faut savoir que la MEL ne lève pas elle-même tous ses impôts : une grande partie de ses ressources provient de dotations et de compensations versées par l'État. Or, depuis plusieurs années, ces dotations diminuent. **Par conséquent, en 2026, la contribution de la MEL au redressement des comptes publics nationaux s'élève à 32 millions d'euros.**

Cette contribution de la MEL de 32 millions se décompose de la façon suivante. La baisse des dotations de l'État représente 13,3 millions : chaque année, l'État réduit les sommes qu'il verse aux collectivités. À cela s'ajoute l'impact d'un dispositif appelé DILICO (9,9 millions d'euros).

Concrètement, l'État prélève une partie des recettes fiscales des collectivités lorsqu'elles sont jugées dynamiques. Il ne restitue ensuite que 90 % de ces montants, sous forme de trois versements annuels de 30 %, étalés sur les trois années suivant le prélèvement. Ainsi, le DILICO prélevé en 2025 sera remboursé entre 2026 et 2028 inclus, tandis que celui de 2026 le sera entre 2027 et 2029 inclus. Enfin, la réduction des compensations fiscales liées aux établissements industriels ampute les recettes de 5,7 millions supplémentaires.

Par ailleurs, une décision de l'État prise début 2025 oblige la MEL à augmenter ses cotisations retraite pour les agents publics. Une dépense supplémentaire qui pèse sur le budget de fonctionnement (+2,3 millions).

Face à tout cela, la MEL a fait le choix de ne pas renoncer à ses ambitions. En gérant ses dépenses de fonctionnement avec rigueur, elle préserve sa capacité à investir massivement, près de 900 millions d'euros, pour continuer à transformer le territoire et améliorer le quotidien des Métropolitains.

La déclinaison du budget primitif 2026 par politique publique (dépenses de fonctionnement et d'investissement)

—> Les transports, priorité d'investissement de la MEL avec 707 millions d'euros dédiés

Avec **707 millions d'euros consacrés aux transports** en 2026, dont **272 millions dédiés à l'investissement**, la MEL fait des mobilités l'une de ses grandes priorités.

La majeure partie de ce budget, soit 428,9 millions d'euros, est consacrée au fonctionnement quotidien du réseau de métro, tramway, bus et V'Lille, grâce notamment à la participation versée à l'exploitant.

Le renouvellement du matériel roulant constitue le poste le plus important : **120,7 millions d'euros sont ainsi engagés en 2026 pour moderniser les rames de métro des lignes 1 et 2, et 57,8 millions d'euros pour renouveler les rames de tramway**. Le projet « métro 52 mètres », qui permet de doubler la longueur des rames et d'augmenter la capacité du réseau, mobilise quant à lui 30,8 millions d'euros pour son achèvement.

Au-delà, la MEL investit également dans le renouvellement des bus (3,9 millions d'euros) et l'aménagement de voies vertes (2,2 millions d'euros).

Enfin, la MEL prépare l'avenir des transports en finançant, à hauteur de **31,5 millions d'euros, le projet Extramobile**, qui définira les futures lignes structurantes de tramway et de bus à haut niveau de service sur le territoire. Ce financement permettra de poursuivre les études des lignes structurantes de tramway et de bus à haut niveau de service, d'engager les acquisitions foncières ainsi que les actions de recueil de données et de diagnostic.

—> Climat, transition écologique, eau et déchets : la MEL accélère avec 422 millions d'euros pour un territoire durable

Avec **422 millions d'euros** en 2026, en hausse de 22 millions par rapport à 2025, **la MEL renforce son engagement en faveur de la transition écologique et de la qualité de vie des Métropolitains**.

La gestion des déchets représente le poste le plus important avec 210,7 millions d'euros. Ce budget finance la collecte sélective (91,1 millions), le recyclage et la valorisation des déchets (86,3 millions), notamment via la modernisation des centres de tri de Lille et Halluin, ainsi que la gestion des déchetteries et le traitement des encombrants (30 millions).

L'eau et l'assainissement bénéficient de **178,4 millions d'euros, en forte hausse de 38,2 millions par rapport à 2025**. Ces moyens permettent d'assurer l'exploitation du réseau de collecte des eaux usées et leur épuration, avec notamment les travaux de reconstruction de la station d'épuration de Wattrelos (35,3 millions en 2026), mais aussi la lutte contre la pollution (33 millions) et l'entretien des réseaux de distribution d'eau (36 millions).

L'agriculture et les espaces naturels sont dotés de 15,6 millions d'euros, consacrés à la gestion et au développement des espaces naturels (12,3 millions), à la mise en œuvre du plan bleu (1,3 millions) et à l'agriculture (2 millions).

Enfin, **la politique climat, transition écologique et énergie dispose de 13,7 millions d'euros pour développer les réseaux d'énergie, soutenir le plan climat et accompagner la rénovation énergétique des bâtiments communaux** via le fonds de concours (5 millions).

—> Aménagement du territoire, logement et politique de la ville : 173 millions d'euros pour un territoire solidaire et attractif

Avec **173 millions d'euros** en 2026, la MEL poursuit son engagement en faveur du logement, de la rénovation urbaine et de l'aménagement du territoire.

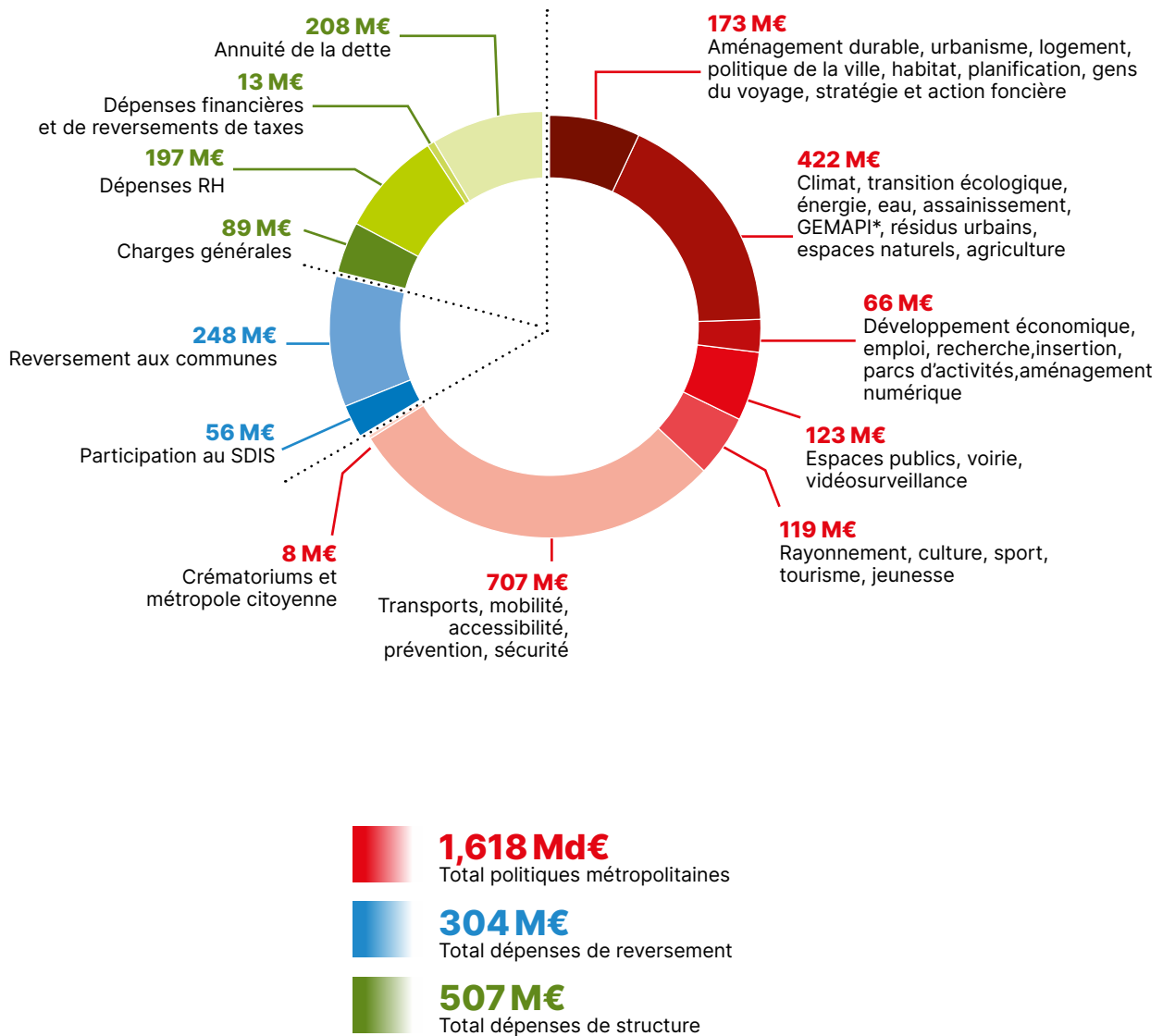
Le logement et l'habitat constituent le premier poste avec 100 millions d'euros, en hausse de 18,9 millions par rapport à 2025. Cet effort finance en priorité l'amélioration de l'habitat existant (58,6 millions), à travers les aides à la rénovation des logements privés et sociaux. La MEL soutient également la production de nouveaux logements (17,9 millions), la rénovation des quartiers anciens (6,3 millions) et le Fonds Solidarité Logement (6,9 millions), qui aide les ménages les plus fragiles à accéder ou se maintenir dans un logement.

La politique de la ville bénéficie de 37,4 millions d'euros, en hausse de 7,7 millions, pour accompagner les grands projets de renouvellement urbain (NPRU) dans les quartiers prioritaires : Lille Concorde, Roubaix, Mons, Wattrelos, Hem ou encore Tourcoing, notamment.

L'aménagement et la ville renouvelée sont dotés de 26 millions d'euros, consacrés aux grands projets d'aménagement comme Lille Fives Cail, Villeneuve d'Ascq Grand Angle ou Armentières-Houplines, à la gestion des rives de la Haute Deûle (4,3 millions) et aux écoles via le fonds de concours du mandat (6,4 millions).

Enfin, la politique des gens du voyage (8,5 millions) et la stratégie d'urbanisme (1,3 million), qui pilote les diagnostics, études et le PLU métropolitain, complètent ce budget.

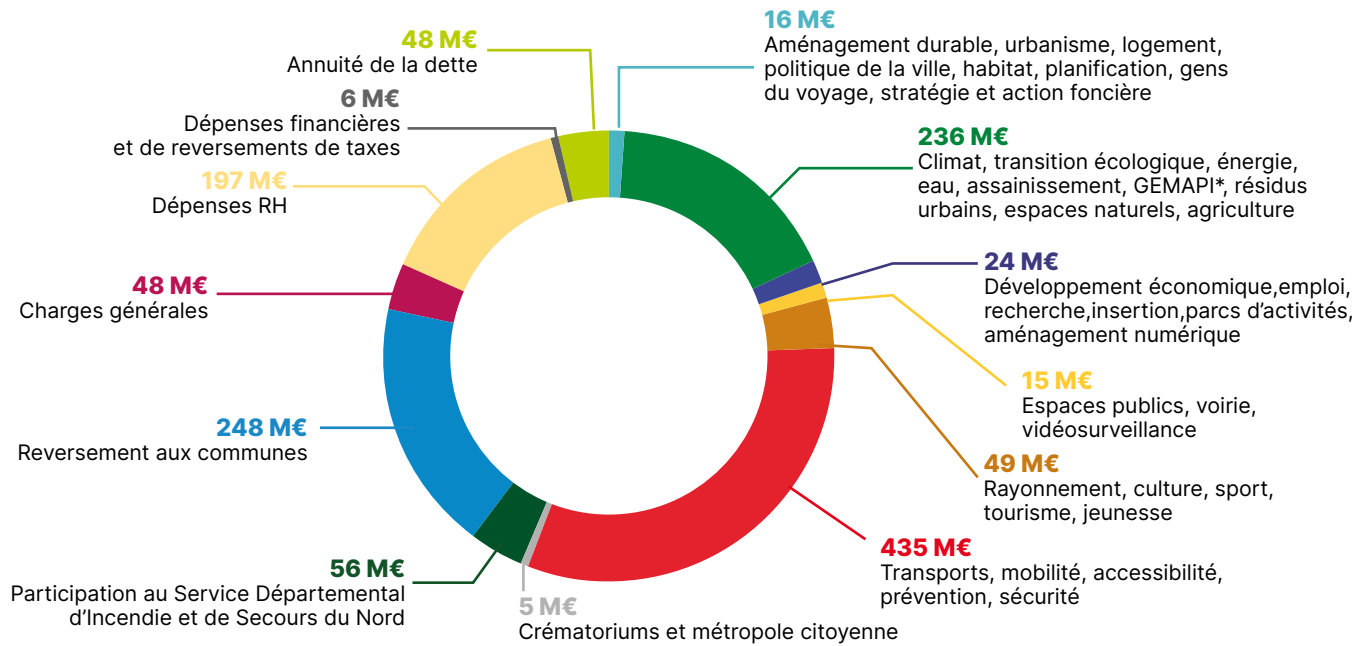
Budget global



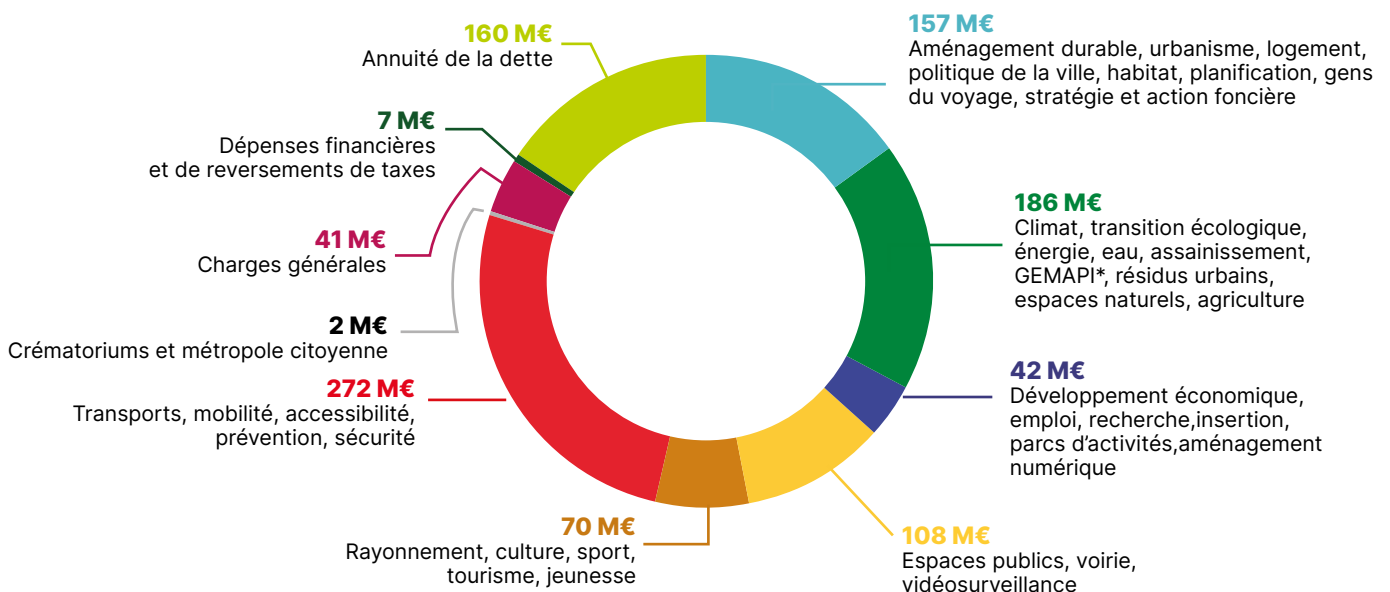
GEMAPI* : Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations

Le budget 2026

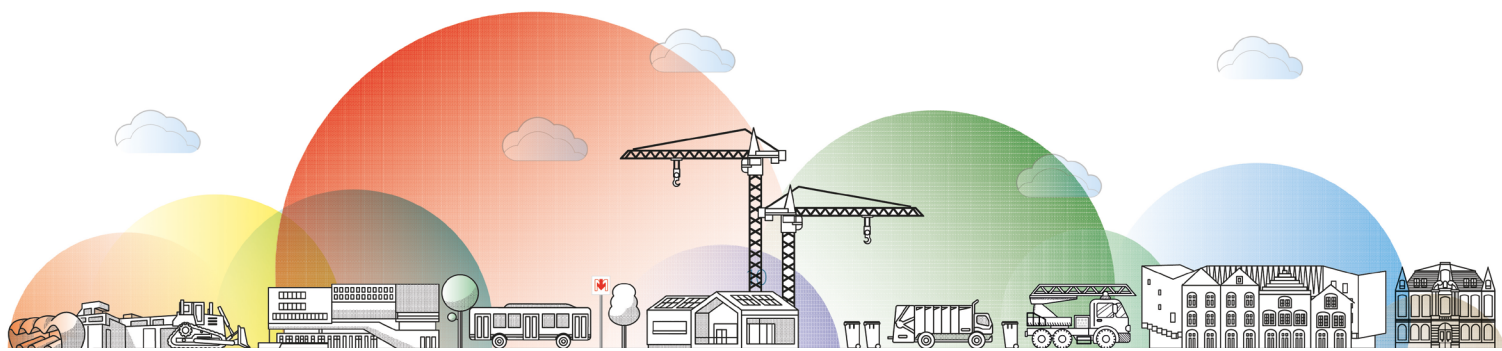
Fonctionnement



Investissement



En rapportant les dépenses à la somme de 100€, la répartition budgétaire se fait de la façon suivante :



CONTACTS PRESSE

Agnès Mazet

Cheffe d'équipe presse
amazet@lillemetropole.fr
03 20 21 27 69
06 40 39 26 46

Agathe Lavalée

Attachée de presse
alavalee@lillemetropole.fr
03 20 21 23 50
06 30 46 40 17

MÉTROPOLE EUROPÉENNE DE LILLE

2 boulevard des Cités Unies
CS 70043
59040 Lille Cedex
T. +33 (0)3 20 21 22 23

■ lillemetropole.fr

